

# No 3 *Le petit Bachenard*



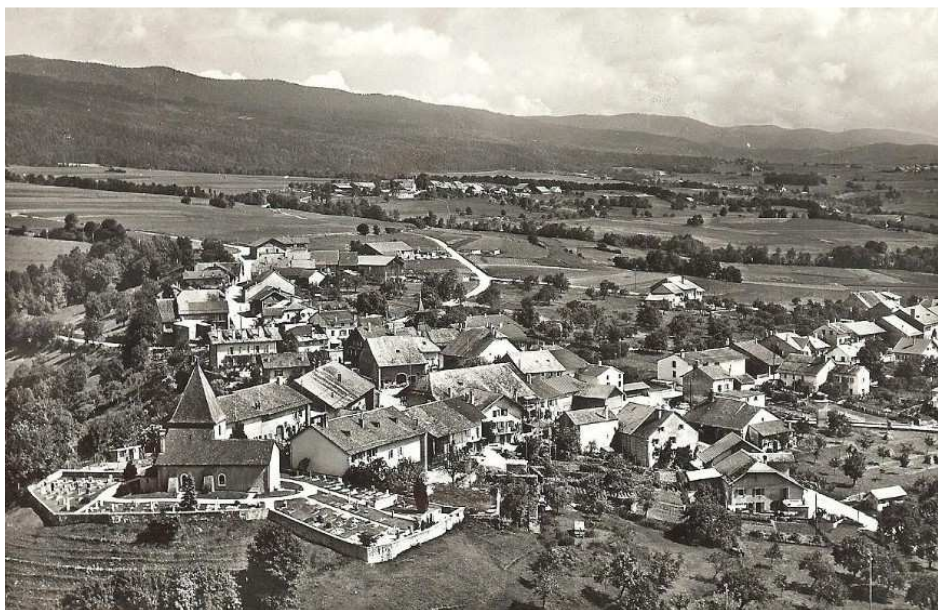
Les nuits s'allongent au village, mais rien ne dort... Pendant que devant une bougie, les courges semblent rire de toutes leurs dents, la nuit d'halloween se prépare dans les chaumières. Les stocks de bonbons se créent en secret. Des petits monstres masqués et terriblement armés, affinent leurs stratégies. Bassins en frémi déjà ! Heureusement, la soupe du comité des fêtes, servie à la fontaine du croisement rue du Cardelay-Ravière, le soir du 31 octobre, redonnera courage et chaleur aux plus éprouvés par cette folle nuit !

Et pendant que l'année dégringolera à toute allure vers la fin décembre, les fenêtres de l'avant s'illumineront dans le village, quartier après quartier, réunissant habitants, voisins et amis autour d'une soupe ou d'un verre de vin chaud pour un moment d'amitié.

C'est ainsi, que presque arrivés tout au bout de cette année, notre épatante pasteur Isabelle Court fraîchement installée dans notre paroisse, nous accompagnera pour la veillée de Noël en l'église de Bassins le 24 décembre à 23h.

Mais chut, tout cela n'est pas encore arrivé !

Ch. Basso



## Une pasteure fraîchement installée dans notre paroisse.

### Questions à Isabelle Court.

- ❖ -Si vous deviez vous présenter en trois mots, vous êtes ?

*Que trois ? C'est faire injure à la richesse de mon humanité !  
(Soupir) Bon d'accord ! Je suis gauchère, heureuse et toujours en chemin.*

- ❖ Le 22 mai 2016 a été célébré le culte de votre installation. Pourvez-vous brièvement expliquer ce que cela signifie ?

*Cela signifie que j'ai été officiellement nommée en tant que ministre en charge de la paroisse ; reconnue par les autorités ecclésiastiques et civiles tout comme par les paroissiens des 4 villages.*

- ❖ -Depuis combien de temps officiez-vous dans notre paroisse ?

*3 ans. J'ai commencé en tant que pasteure suffragante (jeune pasteure pas encore consacrée) dans la paroisse le 1<sup>er</sup> septembre 2013. J'ai reçu la consécration au ministère pastoral en septembre 2015.*

- ❖ Vous venez de Genève, pourquoi avoir choisi la paroisse de Bassins, Begnins, Burtigny, Le Vaud ?

*Il suffit de sortir de chez soi et de jeter un coup d'œil au magnifique paysage qui nous entoure pour avoir la réponse à cette question !*

*Plus prosaïquement j'ai dû quitter l'église protestante de Genève à la fin de mon stage pastoral car elle avait décidé de ne plus engager de nouveaux ministres pour réduire ses coûts. J'ai frappé à la porte de l'EERV qui me l'a ouverte en grand et m'a offert le choix entre deux paroisses dont celle de Begnins-Burtigny que j'ai acceptée avec joie. Aujourd'hui je ne reviendrais en arrière pour rien au monde.*

- ❖ En tant que pasteure, avez-vous vos moments préférés et d'autres que vous redoutez ?

*J'ai l'immense privilège de partager les moments clés de la vie des gens que j'accompagne. Je n'en préfère aucun je n'en redoute aucun non plus. Chacun d'eux est précieux et il me permet de rencontrer des femmes et des hommes*

*extraordinaires. Comme dit l'apôtre Paul, je pleure avec ceux qui pleurent et je ris avec ceux qui rient ; cela fait partie de mon quotidien.*

- ❖ Pensez-vous que le fait d'être une femme dans votre métier soit un avantage ou un obstacle ?

*Être une femme est toujours un avantage (surtout que dans l'église il y a depuis longtemps déjà l'égalité salariale entre hommes et femmes) !*

*Un-e bon-ne pasteur-e doit être multitâche et à ce jeu-là les femmes sont bien plus douées que les hommes ! (rires)*

- ❖ -Spiritualité ne veut pas forcément dire religion. Comment pouvez-vous accompagner les personnes en tant que pasteure ?

*Je dirais même plus : que religion ne veut surtout pas dire spiritualité ! Confondre les deux a été pendant des siècles une énorme erreur ! L'évangile que je vis et prêche n'a rien à voir avec une religion figée et dogmatique. Il est vie, amour et mouvement. Il dit la richesse et la beauté de tout être humain conçu à l'image de Dieu. Il dit qu'il y a bien plus en ce monde que le matériel et le vulgaire qui nous rabaisent souvent ; et que nos vies sont bien plus larges, bien plus hautes et bien plus profondes que ce que nous pensons. C'est cet évangile que je tente de vivre dans tous les aspects de mon existence et de mon ministère : dans les cultes et les catéchismes, dans les temps de prière et aussi dans le petit parcours de spiritualité qui se vit une fois par mois à Bassins (avis aux amateurs-trices).*

- ❖ -L'église de Bassins est-elle ouverte à toutes les confessions ?

*Les bâtiments que sont les églises font partie du patrimoine culturel du canton. À ce titre elles n'appartiennent à personne en particulier et leur entretien est à la charge des communes. L'église de Bassins en tant que site clunisien est particulièrement représentative à ce niveau-là. Pour l'instant c'est l'église réformée qui a la chance d'occuper ce lieu qui est pourtant ouvert à tous. Personnellement je ne verrais aucune objection à ce qu'une autre confession l'utilise et d'ailleurs si un prêtre voulait y célébrer un mariage il le pourrait sans doute.*

*Merci à notre pasteure, interrogée par M. Cabiale.*





## **Des cours de musique pour les jeunes enfants de Bassins et des environs.**

L'Ecole de Musique de Nyon, reconnue pleinement dans le cadre de la LEM (Loi vaudoise sur les Ecoles de Musique), vous propose ses cours d'Initiation musicale.

Soucieuse de la complexité de l'organisation des plannings des familles, face aux exigences professionnelles et diverses de la vie actuelle, L'Ecole de Musique de Nyon propose des cours proches de votre lieu d'habitation.

Comme toute nouveauté, il faut un peu de temps pour que les habitants prennent connaissance de cette offre destinée à leurs jeunes enfants (en âge d'Harmos 1 à 3). Il reste donc encore des places dans ce cours qui est dispensé le vendredi à 16h00 à l'école Jean Delafontaine de Bassins. Le descriptif ci-après vous explique ce qu'est l'Initiation musicale et ce que votre enfant va apprivoiser durant les 50' hebdomadaires que dure l'activité (sur la base du calendrier des vacances scolaires vaudoises).

Mlle Délia Isoz, jeune professeure professionnelle d'Initiation musicale (possédant la formation musicale et pédagogique nécessaire requise selon la LEM) est à la tête de cette classe. Elle se réjouirait de voir arriver encore quelques petits camarades pour accompagner les trois enfants qui composent actuellement la classe.

Découvrez l'Ecole de Musique de Nyon, une école reconnue et subventionnée (au bénéfice des parents et des enfants) par le Canton et les Communes du District de Nyon, sur : [www.emnyon.ch](http://www.emnyon.ch)

L'EMN dispense des cours d'Initiation musicale, de solfège, d'instruments (cuivres, bois, percussions, batterie, tambour, piano et guitare). Les élèves mettent leurs connaissances en pratique dans les ensembles EMN : Harmonie des Cadets, Orchestre d'harmonie, Big Band, Ensemble de percussions et tambours, ou en petits-ensembles en fonction des projets et ambitions pédagogiques

Toutes les informations au : **079 / 281 55 13 Martine Bory, responsable EMN de la coordination des cours.**

Rédaction : Christine Basso

Contact : Groupement des Citoyens de Bassins 20 rue du Battoir

E-mail : [journal@gcbassins.ch](mailto:journal@gcbassins.ch)

Editeur : **GCB** (Groupement des Citoyens de Bassins)

octobre 2016